

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 8 janvier 1957

La Chambre se réunit à onze heures.

L'ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu de Son Excellence le Gouverneur général un message signé de sa main et ainsi conçu:

Résidence du Gouverneur général
Ottawa, le 7 janvier 1957

Membres de la Chambre des communes,

J'ai reçu avec un vif plaisir l'Adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture du Parlement. Je vous remercie sincèrement de cette Adresse.

VINCENT MASSEY.

PROROGATION DU PARLEMENT

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

Ottawa, le 8 janvier 1957

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, en sa qualité de député du Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat à onze heures du matin, aujourd'hui, le 8 janvier 1957, afin de proroger la session spéciale de la vingt-deuxième législature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire du Gouverneur général,
(Administratif)
J. F. DELAUTE.

VACANCE DE SIÈGE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu une communication m'informant que la vacance suivante s'est produite à la Chambre des communes:

L'honorable George A. Drew, député de la circonscription électorale de Carleton, démissionnaire.

En conséquence, j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un bref d'élection pour cette circonscription.

PROROGATION DU PARLEMENT

Le message suivant est apporté par le major C.-R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire:

Monsieur l'Orateur, l'honorable député du Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable assemblée à la salle de l'honorable Sénat.

Pour répondre à ce désir, M. l'Orateur et les membres des Communes se rendent à la salle du Sénat.

Il plaît au député du Gouverneur général de clore la quatrième session (spéciale) de la vingt-deuxième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La situation internationale a, heureusement, pris une tournure telle, qu'il n'a pas été nécessaire de reprendre la session que je clos en ce moment.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu aux fins de la participation du Canada à la Force d'urgence des Nations Unies, en exécution des obligations assumées par notre pays envers l'Organisation des Nations Unies sous le régime de la Charte, ainsi qu'à l'assistance aux victimes des récents événements tragiques de Hongrie.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence continuer à bénir et à protéger notre nation.

Ainsi s'est terminée la quatrième session (spéciale) de la vingt-deuxième législature.

FIN DE LA SESSION